

Licences	Semestre d'automne							Semestre de Printemps						
	Accueil/pré-rentrée /Rentrée	Vacances d'automne	Vacances de Noël	Fin des enseignements 16 semaines au plus	Examens ou contrôles	Jurys	Retrentrée semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements 17 semaines au plus	Examens ou contrôles	Jurys	Examens ou contrôles /Rattrapage 2e session	Jurys
Licences Mathématiques et Informatique, DU Magistère 1ère année	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 13/01/2023	Au plus tard le 13/01/2023 Pour le L3 Magistère au plus tard le 28/04/2023	Au plus tard le 24/02/2023 Pour le L3 Magistère au plus tard le 28/04/2023	Au plus tôt le 16/01/2023	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023 Pour le DU Magistère, soutenances des mémoires au plus tard le 08/09/2023	Au plus tard le 05/06/2023 Pour le DU Magistère au plus tard le 29/09/2023	Jury de rattrapage Actuariat et Double Licence Mathématiques-Economie 07/07/2023	Jury de rattrapage Actuariat et Double Licence Mathématiques-Economie au plus tard le 07/07/2023
MPA	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 06/01/2023	contrôle continu Au plus tard le 06/01/2023	Au plus tard le 13/01/2023	Au plus tôt le 16/01/2023	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 02/06/2023	Au plus tard le 23/06/2023	jurys de session 2 au plus tard le 07/07/2023
DU1 et DU2 CMI	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 13/01/2023	contrôle continu au plus tard le 13/01/2023		Au plus tôt le 16/01/2023	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 02/06/2023	Au plus tard le 23/06/2023	Soutenances et jurys au plus tard le 01/09/2023
DU3 CMI	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 13/01/2023			Au plus tôt le 16/01/2023	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023		Au plus tard le 01/09/2023		
Licence Pro parcours ARS	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)		Contrôle Continu			Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 16/06/2023		Soutenances et jury au plus tard le 2/09/2023		

Les étudiants inscrits en L1-L2-L3 Double Licence Mathématiques-Economie et L3 Actuariat doivent également respecter le calendrier universitaire et des examens de la Faculté des Sciences économiques et de gestion pour les enseignements communs

Masters	Semestre d'automne							Semestre de Printemps						
	Accueil/pré-rentrée/Rentrée	Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Fin des enseignements	Examens	Soutenances et jurys	Retrentrée semestre 2	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Fin des enseignements	Examens 1ère session	Soutenances et Jurys	Examens 2ème session	Jurys de diplôme
Masters Mathématiques Master Actuariat DU Magistère 2ème et 3ème années DU MARI	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 15/12/2023 M2 Math. Fonda., M2 Magistère et DU Magistère 3 au plus tard le 12/05/2023	Au plus tard le 13/01/2023 M2 Math. Fonda., M2 Magistère et DU Magistère 3 au plus tard le 26/05/2023 M2 agégation : examens au plus tard le 15/3 (y compris rattrapage)	Au plus tard le 24/02/2023 M2 Math. Fonda., M2 Magistère et DU Magistère 3 au plus tard le 26/05/2023	16/01/2023 M2 agrégation : possibilité début cours S2 dès les 3/01	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 12/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Au plus tard le 29/09/2023	Au plus tard le 29/09/2023	Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023
DU Actuariat							10/01/2023	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 05/05/2023		DUAS 3 : soutenance au plus tard le 15/12/2023		Au plus tard le 26/01/2024
Master informatique M1 M2 I3D, SDSC ¹ , SIRIS ² , DU 4 DU 5 CMI M1 SIL	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)	Au plus tard le 13/01/2023	contrôle continu au plus tard le 13/01/2023	Au plus tard le 26/05/2023	16/01/2023 ou stage pour les M2	Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Contrôle Continu au plus tard le 26/05/2023	Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023		Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023
Master informatique M2 SIL ¹	A partir du jeudi 01/09/2022	du 31/10/2022 au 06/11/2022	du 19/12/2022 au 02/01/2023 (lundi inclus)					Du 20/02/2023 au 26/02/2023	Du 24/04/2023 au 01/05/2023	Au plus tard le 26/05/2023	Contrôle Continu au plus tard le 26/05/2023	Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023		Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023
Master informatique GPI	A partir du jeudi 01/09/2022									Au plus tard le 29/08/2023	Contrôle Continu au plus tard le 29/08/2023	Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023		Soutenances et jurys au plus tard le 29/09/2023

¹ Le S3 du master SIL, qui s'effectue en alternance s'étale sur l'année universitaire entière. Pendant les congés universitaires, les étudiants en alternance sont en entreprise où leurs droits aux congés sont les mêmes que pour les autres salariés.

² La fin des enseignements mutualisés entre les parcours SIRIS et SDSC et Télécom Physique Strasbourg au semestre 2, est fixée le 19 mai 2023

Les vacances sont comprises du lundi au dimanche inclus.